



Séance du Conseil Municipal du Mercredi 14 avril 2010

L'an deux mil dix, et le Mercredi 14 avril à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Joël GROS Maire de CIERP-GAUD.

Présents : GROS.J - GUIARD.C - DASSIBAT.Y - MOUNIER.G - CANOINE.M - JOLLAND.L - GARRIDO.M - BARTHE.R - VALLE.C - REBONATO.JP

Absents: LASALA.J.P - CAZAUX.B - LONGATO.C - BARTHE.L - COURTIN.D

Mr LASALA Jean-Pierre donne procuration à Mr GROS Joël Mr CAZAUX Blaise donne procuration à Mr MOUNIER Ghislaine Mr LONGATO Christian donne procuration à GUIARD Claude. Mr BARTHE Louis donne procuration à JOLLAND Lucienne. Mme COURTIN Denise donne procuration à VALLE Claude

Madame DASSIBAT Yvette a été élue secrétaire de séance.

- Vote des budgets : principal, eau, zone artisanale, CCAS :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différents budgets primitifs 2010 :

Budget principal :

| Libellés | Dépenses | Recettes |
|------------------------|--------------------|--------------------|
| Section fonctionnement | 1 155 926 € | 1 155 926 € |
| Section investissement | 1 575 567 € | 1 575 567 € |
| Total : | 2 731 493 € | 2 731 493 € |

Budget de l'eau : Les compétences de l'eau ont été transférées au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne, ce budget comporte les travaux de captages, qui après réflexion avec le SMEA seront également transférées. Accord à l'unanimité.

Une convention pour les règlements des dépenses réglées ou des recettes encaissées à tort par les adhérents du SMEA doit être passée avec la commune. Accord à l'unanimité.

| Libellés | Dépenses | Recettes |
|------------------------|------------------|------------------|
| Section fonctionnement | 64 901 € | 64 901 € |
| Section investissement | 91 011 € | 91 011 € |
| Total : | 155 912 € | 155 912 € |

Budget du Lotissement artisanal :

| Libellés | Dépenses | Recettes |
|------------------------|------------------|------------------|
| Section fonctionnement | 142 939 € | 142 929 € |
| Section investissement | 125 568 € | 125 568 € |
| Total : | 268 507 € | 268 507 € |

Budget CCAS :

| Libellés | Dépenses | Recettes |
|------------------------|----------|----------|
| Section fonctionnement | 12 700 € | 12 700 € |

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la totalité des budgets et leur balance générale.

▪ Vote des 3 taxes :

Le Conseil Municipal après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable en 2010 à chacune des 3 taxes directes locales et la compensation relais, décide à l'unanimité une augmentation de 1.50 %. Accord à l'unanimité.

| | 2009 | 2010 |
|------------------------|---------|---------|
| Taxe d'habitation | 2.52 % | 2.56 % |
| Taxe foncière bâti | 6.26 % | 6.35 % |
| Taxe foncière non bâti | 43.13 % | 43.77 % |

Questions diverses :

Emplois « été » 2010 : cette année encore, le Conseil Municipal décide de reconduire les emplois « été » dans le secteur de la voirie et du secrétariat les conditions seront les suivantes : 3 semaines pour chaque emploi - 3 personnes seront prises au secrétariat et 2 à la voirie. Accord à l'unanimité.

Renouvellement bail à Groupama : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de faire des modifications dans le bail de Groupama. En effet la commune envisage d'installer une chaudière dans une partie de la salle, le foyer rural utilise cette même salle deux fois par semaine. Il convient donc de changer le montant du loyer qui sera de 200 € par an. Accord à l'unanimité.

Projet empièchement route forestière du Burat : Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du nouveau plan de financement de la route forestière. L'ONF qui n'était pas éligible aux subventions Européennes il en résulte que les travaux seront éclatés en 2 marchés distincts l'un concernant les communes et l'autre l'ONF.

Pour celui qui concerne les communes : il s'agira d'empièrer un tronçon de 3270 ml au taux unitaire de 27 € H.T et d'un tronçon intermédiaire.

Ce nouveau mode de financement ne produit pas un surcoût pour la commune de Cierp-Gaud mais en provoque un pour la commune de BURGALAYS. Pour l'heure la commune refuse de prendre en charge ce surplus. Accord à l'unanimité.

Panneaux de signalisation : Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier du Conseil Général pour la modification des limites d'agglomérations sur la route départementale n°44 afin d'améliorer la sécurité et de rendre cohérente la signalisation en place. Le Conseil Municipal demande de procéder au déplacement des panneaux d'agglomération EB10 et EB20 « CIERP-GAUD » et « MARIGNAC ». Il convient également de procéder à la pose d'un panneau au « chemin d'Hivernos CIERP-GAUD ». Accord à l'unanimité.

Tempête Cynthia : Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Mr le Maire de Luchon qui remercie la commune et les employés municipaux pour leur aides lors de la tempête XYNTHIA.

Urbanisation avenue de la gare, rue du Pic du Gar et avenue de la Layrisse : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de procéder à un avis d'appel à la concurrence pour le choix d'un cabinet d'étude pour la maîtrise d'œuvre et la sécurité du chantier concernant les travaux d'urbanisation. Accord à l'unanimité.

Salle polyvalente : Après consultation des associations, l'architecte Mr LAYE nous a remis les nouveaux plans, nous sommes en attente de l'estimation chiffrée des travaux.

Projet atelier éducation au développement et à la solidarité internationale : Monsieur le Maire présente le projet, l'association SOLAFRIKA œuvre pour le développement durable de régions défavorisées et pour l'échange coopératif entre les populations. Le Conseil Municipal se dit intéressé par cette action. Affaire à suivre.

Chemin du Château d'Aston : Avant de procéder à la réparation de cette voirie, il convient de procéder à un relevé précis devant être effectué par un géomètre. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à commander les travaux. Accord à l'unanimité.

La séance est levée à 20h30.

Le Maire
Joël GROS